

1. Informations

Date : mercredi 6 décembre 2017 à 14h00

Lieu : salle de réunion PRSH

Présents : Bruno Lecoquierre, Mathilde Le Luyer, Delphine Levée, Marie Lecler et Patricia Sajous

Excusée : Gabrielle Grandcamp

2. Ordre du jour

Etude du projet reçu suite à l'appel à projet 2018

Un seul dossier a été réceptionné. Aucune relance n'a été opérée afin de pouvoir garder une certaine latitude budgétaire concernant la mise en place du centre de documentation.

Le projet intitulé "Monnaie et finance : des biens communs ?" offre un croisement disciplinaire entre le droit et l'économie d'une part et entre les sciences humaines et les sciences et techniques d'autre part. Les laboratoires LexFEIM, EDEHN et SEBIO sont concernés par ce projet. A terme, ce projet pourrait évoluer vers un financement plus ambitieux de type RIN ou ANR.

Il a été indiqué qu'il y avait un manque de précision concernant le calendrier, des compléments d'informations ont été demandés avant l'envoi du dossier aux experts. Des modifications sont à apporter au budget quant aux co-financements, un point sera opéré avec les porteurs du projet à ce sujet.

Le dossier va être envoyé pour expertise à Sonia Anton, responsable d'axe « Normes, représentations, identités » du PRSH ainsi qu'à Sandrine Lardic, professeur des universités en économie de l'ULHN. Didier Guével, professeur des universités en droit privé à Paris 13, va être sollicité pour effectuer également une expertise.

Les expertises seront à retourner pour le 12 janvier 2018.

Les grilles d'expertise ont été revus par les membres du CAS présents ce jour et il a été décidé de différencier la fiche d'évaluation du coordinateur d'axe PRSH en y ajoutant un point : le « caractère structurant du projet pour le Pôle de recherche ».

Il sera par ailleurs ajouté en annexe, une présentation du PRSH, des laboratoires membres ainsi que de ses deux axes de recherche.

3. Clôture

Bruno LECOQUIERRE clôt la séance du CAS à 15H00.